

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Décision modificative  
de crédits.

80 196

DATE DE CONVOCATION

12 décembre 1980

DATE D'AFFICHAGE

12 décembre 1980

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

Pour 24

Contre -

Abstentions -

M D / M F C

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt  
le dix neuf décembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, BOUCHET,  
LACHAUD, DUFOR, BUJARD, PAPEAU, MONTRON, GUICHAOUA, BOULAN,  
BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, CABAL, Mme TACQUET, BOISARD, MAURELLET,  
POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. POUMAILLOUX par M. BOUTET  
NAULIN par Melle FOUCHÉ  
PELLETIER par M. DUFEIL

Absents : MM. VIAUD, TETARD, TAP  
COLLE par M. FABER

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Des travaux urgents devant être effectués à l'installa-  
tion du chauffage du Gymnase Zola, Monsieur le Directeur des  
services techniques demande un virement de crédit.

Il serait le suivant :

908.60/232.1 - travaux de bâtiment divers	- 35 000 frs
903.5 /232.25- travaux de bâtiment au gymnase Zola	+ 35 000 frs

La commission des Finances, réunie le 12 décembre 1980, a  
donné un avis favorable à cette demande.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la demande de Monsieur le directeur des services Techniques,
- Vu l'avis favorable de la commission des Finances, en date du  
12 décembre 1980,

D E C I D E :

- de modifier les inscriptions budgétaires de l'exercice 1980,  
comme suit :

908.60/232.1 - travaux de bâtiment divers	- 35 000 frs
903.5 /232.25 - travaux de bâtiment au gymnase Zola	+ 35 000 frs

0

./.....



Fait et délibéré à ROYAN, les jour mois et an susdits.

Ont signé au registre, messieurs les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



*Pierre LIS.*  
Pierre LIS.